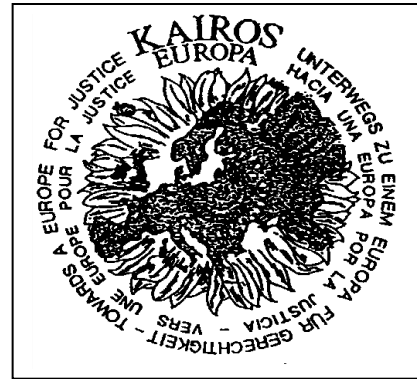


**Kairos Europe (Wallonie-Bruxelles)**  
Avenue du Parc Royal, 3 - 1020 Bruxelles ;  
tél. 32 (0)2 762 39 20 ; 32 (0)488 13 95 63  
[francois.gobbe@belgacom.net](mailto:francois.gobbe@belgacom.net) ; [guindja@yahoo.fr](mailto:guindja@yahoo.fr) -  
▶▶ [www.kairoswb.com](http://www.kairoswb.com) ; [www.kairoseuropa.de](http://www.kairoseuropa.de)



Courrier n°49 – juin 2018

## **Mondialisation, ... les Big Four ! L'industrie de l'évasion fiscale**

- ▶ Edito : Avec Gabriel Zucman et Paul Jorion p.2
  
- ▶ **Les Big Four ..., ces fisco-trafiquants !** p.3
  - A quoi les comparer ? p.4
  - Apprendre à les connaître p.5
  - Leur puissance, leur rôle : La colonisation rampante ... p.8
  - Leur présence dans les paradis fiscaux p.10
  - Au Luxembourg p.11
  - Loger les bénéfices dans les paradis fiscaux ... p.13
  - Des condamnations aux USA et en Grande-Bretagne p.14
  - La Belgique ... p.15
  - KPMG, son rôle dans l'offshore et les Panama Papers p.16
  - Les Big Four à la base des normes comptables p.17
  - Contrôler l'industrie de l'audit pour combattre l'évasion fiscale :  
Des propositions p.18
  
- ▶ Les inégalités de revenus en Belgique p.19
  
- ▶ La huitième « Tax Justice Day » de ce 7 juin p.20

Et en supplément : le journal-tract du RJF/FAN

**« Tout le monde contribue-t-il de façon équitable ? »**

*Ce courrier n'est possible qu'avec vos remarques, encouragements  
et communications. Vous pouvez aussi nous aider financièrement.  
Merci d'avance à chacun (e) pour son soutien.*

## Edito : Avec Gabriel Zucman et Paul Jorion

En guise d'introduction à ce courrier consacré aux Big Four et à l'importance de l'industrie de l'évasion fiscale et au terme de ces quelques recherches, nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer quelques extraits d'interviews et d'articles récents de Gabriel Zucman<sup>1</sup>, 31 ans et professeur assistant d'économie à l'Université de Berkeley (Californie) ainsi que de Paul Jorion<sup>2</sup>, économiste et anthropologue. On ne pourrait mieux dire ...

**« La fiscalité ... est sans doute la question la plus importante à laquelle on doit faire face en tant que citoyen. Si les impôts sont injustes ou inefficaces, c'est notre capacité à agir collectivement qui est minée. »**

*« ... Je suis un enfant de la crise financière : quand j'ai commencé ma thèse, en 2009, j'ai voulu comprendre ce qui se passait. Cela m'a conduit à regarder les statistiques bancaires internationales. On y voit des centaines de milliards de dollars qui passent par les îles Caïmans, le Luxembourg ou Hong Kong. J'ai voulu comprendre ce qui relevait de l'évasion ou optimisation fiscale, et quelles implications tout cela pouvait avoir pour les gouvernements et l'impôt au XXI<sup>e</sup> siècle. »*

**« ... Qu'il y ait de l'évasion fiscale parmi les plus fortunés pourrait surprendre, dans la mesure où le fisc a tout intérêt à surveiller ces contribuables de près. Pour bien comprendre ce phénomène, au lieu de s'intéresser aux fraudeurs, il faut étudier ceux qui les aident, cette industrie de conseillers, avocats, banquiers qui perçoivent des commissions élevées »**

« ... **40% des profits des multinationales** sont déclarés dans des paradis à fiscalité faible ou nulle, soit près de 550 milliards d'euros chaque année. Ainsi Google en 2016 a enregistré près de 20 milliards de recettes aux Bermudes. Un pays où son activité réelle est quasi inexistante mais où le taux d'imposition est de zéro. Contrairement aux fortunes privées, les entreprises ne cherchent pas à dissimuler les richesses mais elles choisissent où elles déclarent leurs profits en jouant sur les prix auxquels elles se facturent des prestations à elles-mêmes. »

« ... **La mondialisation** a-t-elle un avenir si ceux-là même qui en bénéficient le plus voient leurs impôts baisser, alors que ceux qui en pâtissent, voient les leurs augmenter ? On peut en douter. Le vote Trump aux Etats-Unis ou celui en faveur du Brexit au Royaume-Uni peuvent être analysés comme une réaction à cet état de fait. »

**Et encore de Paul Jorion : « Si un principe aussi fondamental que le salaire est un coût pour l'entreprise n'est pas inscrit dans la Constitution, posons-nous la question : où diable l'est-il donc ? Il l'est dans des textes d'apparence anodine, car se définissant eux-mêmes comme d'ordre technique, à mille lieux de tout débat idéologique, et bénéficiant d'un coup d'un a priori d'innocence. J'ai nommé les règles comptables. Ces règles comptables sont rédigées par des experts désignés de fait par les plus grosses entreprises et les grandes firmes d'audit ... à l'écart entièrement des institutions et des prises de décisions démocratiques. »**

<sup>1</sup> Gabriel Zucman : « Je suis un enfant de la crise » - Le Monde 29 mai 2018 – dossier p.7

<sup>2</sup> « Les règles comptables sont-elles dans la Constitution ? » - Paul Jorion, L'Echo 5 juin 2018 - Opinions p.9